

# TÉLÉMÉDECINE

## Des patients diabétiques connectés

La prise en charge de la maladie diabétique connaît depuis dix ans une révolution technologique exceptionnelle. Parallèlement aux nouveaux dispositifs d'insuline, l'utilisation des capteurs d'enregistrement continu du glucose interstitiel s'est largement répandue et contribue à une amélioration très significative de la gestion de la maladie.

### Le programme Expérimentations de télémédecine pour l'amélioration des parcours en santé (Etapes)

Le service d'endocrinologie, diabète et maladies métaboliques de Bois-Guillaume a initié la télésurveillance glycémique dans le cadre du programme Etapes. Ce dernier propose aux patients porteurs d'un diabète nécessitant un traitement intensif un accompagnement thérapeutique centré sur les résultats glycémiques et l'insulinothérapie. En fonction de l'équilibre glycémique déterminé par l'HbA1c, la période de télésurveillance varie de trois à six mois. Infirmiers/ères et diabétologues, tous formés à l'éducation thérapeutique, consultent à distance l'ensemble des données glycémiques transférées sur des plateformes sécurisées.

Un relevé hebdomadaire des alertes glycémiques de chaque patient est effectué par l'équipe, puis des actions d'éducation et des ajustements thérapeutiques sont mis en œuvre. Un contact téléphonique et/ou une consultation sont proposés tous les mois aux patients inclus dans le programme. L'ensemble de cette prise en charge permet un accompagnement individualisé particulièrement apprécié par les patients et les soignants. En outre, dans le contexte sanitaire que l'on connaît, la télésurveillance glycémique est un axe de développement particulièrement adapté pour des offres alternatives de soins. ●

Pr GAËTAN PRÉVOST et toute l'équipe de diabétologie



### COVID-19

## Avis par téléexpertise

La vaccination contre la Covid-19 était très attendue, véritable enjeu de santé publique dans la gestion de la crise sanitaire. Qu'en est-il des risques d'allergie ?

Lors des premiers essais, deux cas d'anaphylaxie ont été rapportés en Grande-Bretagne, créant une alerte et soulevant de nombreuses interrogations. Si l'allergie (ou anaphylaxie) existe avec les vaccins contre la Covid comme avec tous les autres vaccins, il est important de rappeler qu'elle est exceptionnelle, estimée à environ cinq cas pour un million d'injections anti-Covid-19. Ces cas exceptionnels d'anaphylaxie ont été reliés à la présence d'excipients : le polyéthylène glycol dans les vaccins Comminarty

(Pfizer) et Moderna, le polysorbate 80 dans les vaccins Vaxzevria (AstraZeneca) et Janssen. Ces excipients sont présents dans de nombreux médicaments (laxatifs ou médicaments injectables). À ce jour, les seules contre-indications allergologiques sont les allergies sévères à ces excipients, réactions heureusement rarissimes (estimées à environ 400 à 600 patients en France).

L'équipe d'allergologie du CHU a dû faire face à de nombreuses questions de la part des patients et de leur médecin (entre 15 et

30 avis journaliers) : *Je suis allergique à la pénicilline, puis-je me faire vacciner ? Je suis allergique aux pollens et à l'arachide, est-ce une contre-indication à la vaccination ?* Parfois, en cas d'antécédent d'allergie sévère à un ou plusieurs médicaments injectables, des tests (*prick tests*) ont pu être réalisés afin d'éliminer l'allergie à ces excipients et autoriser la vaccination.

En conclusion, les données sont extrêmement rassurantes. L'équipe d'allergologie a mis en place des avis par téléexpertises via la plateforme Therap-e pour continuer de répondre aux interrogations des professionnels de santé de la région. ●

Dr FLORENCE TETART